Action 1.1:

Développer et encourager les pratiques de gestion in situ des déchets verts



CONTEXTE

DÉCHETS VERTS

129 kg/hab/an

Cibles:

Les foyers

Pilote:



La réglementation considère que la responsabilité du producteur de déchets commence avant même que le déchet ne soit produit.

S'engager dans une démarche de réutilisation des déchets verts permet de **réduire son impact sur l'environnement** tout en réalisant des **économies**. Bien que souvent méconnues, nombreuses sont les pratiques permettant de revaloriser les déchets verts à l'endroit même où ils ont été produits. Avec un nombre important de logements individuels (73 % des logements) le territoire du Gard Rhodanien est propice aux actions liées à la gestion in situ des déchets verts.



PARTENAIRES ET RELAIS PRESSENTIS







Mais aussi

Les communes



EN QUELQUES MOTS:

- Favoriser un écosystème vertueux par le retour au sol.
- Diminuer la part de déchets verts dans les OMR chez les professionnels et les particuliers.

EN CHIFFRES:

- **10** actions de sensibilisation par an
- **20** communes proposant le broyage collectif
- 20% de la population déclarant favoriser une gestion in situ des déchets verts
- **20**% de réduction du ratio par habitant des déchets verts

ARTICULATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU PLPDMA:

- Action « Famille témoin »



ET CONCRETEMENT, COMMENT METTRE EN PLACE L'ACTION?

En réalisant un ETAT DES LIEUX des pratiques sur le territoire :

S'appuyer sur le lancement du schéma sur le biodéchet fin 2021

En s'appuyant sur des **OPERATIONS TEMOIN**:

S'inspirer des actions sur les déchets verts mise en place par la « famille témoin »

En incitant et en facilitant la participation de NOUVEAUX MENAGES à la dynamique :

- Proposer des dispositifs de soutien financiers et/ou matériel (poulailler, relance du réseau compostophile, mise à disposition de matériels pour le compostage individuel et collectif)
- Favoriser les échanges et retours d'expérience
- Développer le broyage collectif au sein des communes

En SENSIBILISANT les ménages :

- Mobiliser un réseau de référents « jardinage au naturel » pour sensibiliser et former aux bonnes pratiques
- Organiser des évènements dédiés (ex. : distribution de compost...)
- Proposer des ateliers pratiques pour faire expérimenter les bons gestes

繭

CALENDRIER PREVISIONNEL

Fin 2021	2022	2023	2024	2025	2026
Expérimentation du broyage sur les aires communales + État des lieux	Proposition de prestation de broyage à domicile	Poursuite de l'action	Poursuite de l'action	Poursuite de l'action	Poursuite de l'action







MOYENS HUMAINS: 0,15 ETP

BUDGET ALLOUE: A compléter avec le résultat des expérimentations à venir

MOYENS MATERIELS:

Matériel de jardinage : broyeurs, composteurs, tondeuse mulcheuse, poulailler...



RÉSULTATS ET SUIVI

Pour mesurer les IMPACTS du programme

MPACTS du Pour mesurer l'ACTIVITE du ne programme

- Ratio par habitant des déchets verts collectés en déchèterie, dans les OMR et dans la collecte des biodéchets par an
 - Nombre d'actions de sensibilisation par an
 - Nombre de personnes sensibilisées par an
 - Budget hors ETP alloué par an
 - ETP alloués par an



RETOURS D'EXPERIENCE

DES EXEMPLES POUR S'INSPIRER

Fiches optigede:

- Broyage individuel, Smictom Sud-Est
- Distribution de paillis, Communauté de Communes du Pays de Commercy
- Ateliers d'initiation à l'éco-jardinage, CA de la Région de Château-Thierry
- Collecte de sapins de Noël pour leur valorisation en paillis redistribué aux habitants, Communauté de Communes du Pays de Commercy

ILS EN PARLENT...

Une expérimentation a été mise en œuvre sur le territoire Marseille Provence afin de proposer gratuitement le broyage des déchets verts des habitants lors du dépôt dans une déchèterie ou dans les caissons dédiés. Les principaux enseignements sont les suivants :

- Accueil très positif des habitants lors des 5 opérations menées avec un besoin d'information en amont très important
- 5 tonnes de déchets verts évités par l'opération qui se déroulait sur un week-end

PLPDMA 2019-2025, Métropole Aix Marseille Provence

FACTEURS DE REUSSITE

- Rechercher des synergies avec les démarches visant à protéger les milieux naturels et de l'eau
- Profiter des ateliers et ressources disponibles à l'échelle départementale
- S'appuyer sur des guides composteurs bénévoles, des associations...
- Redynamiser le réseau des compostophiles
- Prendre en compte les attentes des usagers pour proposer des animations et informations adaptées

POINTS DE VIGILANCE

- Les moyens humains d'accompagnement sur le terrain ne sont pas à négliger
- Veiller à la qualité du matériel et à son bon entretien



